



Mairie de Recques-sur-Hem

75 rue de la Chapelle

☎ 03.21.35.60.53 – Fax 03.21.85.50.73

e-mail : mairie.recques@orange.fr

Rédaction : D. Robe, B. Coupigny, G. Louguet, S. Tanfin

Horaires d'Ouverture du secrétariat mairie :

Lundi
14 h à 16 h

Mardi
17 h à 19 h

Jedi
14 h à 16 h

Vendredi
14 h à 16 h

RÉUNION DE CONSEIL DU 15 MARS 2018

Absent : D. Péron. **Excusée :** C. Prudhomme qui a donné pouvoir à G. Louguet.

Secrétaire de séance: B. Coupigny.

COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2017

Les résultats présentés par Mme Bastien montrent qu'en 2017 nous avons clôturé avec un excédent de 180 391,55 €. A noter que le département ne nous a pas accordé la subvention escomptée de 15 000 € pour nos travaux de voirie par insuffisance de trésorerie. Nous les réclamerons encore cette année. Cela intègre aussi l'acompte de 43 000 € versés par le GAN suite aux dégâts des grêles. Il y a encore un reliquat de 12 000 € à recevoir sur présentation de facture de travaux de réparation.

REPLACEMENTS AU CCAS

Notre CCAS n'était plus au complet, il y manquait 2 membres. Ont été désignées par le conseil : Mme Germaine Douilly et par M le Maire : Mme Sylvie Denis

TARIFICATION DES REPAS DE CANTINE

Le billet de cantine est facturé 3 € depuis plusieurs années. Monsieur le maire suggère de revoir le tarif dans une prochaine réunion lorsque tous les paramètres seront connus en tenant aussi compte du prix demandé dans d'autres communes où le prestataire est le même. Le conseil décide de ne pas considérer cette proposition actuellement.

RÉFLEXION SUR L'ASSAINISSEMENT INTERCOMMUNAUTAIRE

La CRRA a réuni la commission assainissement et les maires le vendredi 23 février pour donner les propositions du bureau d'études V2R sur l'assainissement dans le sud de la CCRA (Audruicq, Nortkerque, Zutkerque, Ste Marie Kerque, Ruminghem, Muncq et Recques). Deux solutions : chacun construirait sa propre station ou bien on construirait une unique station pour tout le monde. La seconde est beaucoup plus avantageuse pour l'ensemble des communes (installation et fonctionnement). Toutefois à noter que Polincove est hésitant et que Muncq était absent à la réunion. Les autres communes seraient potentiellement partantes. Dans un premier temps, il faudrait déterminer la taille de la future station d'épuration et les communes réellement intéressées. Dans un deuxième temps déterminer le périmètre des habitats retenus. (Chez nous à Recques actuellement: les Riottes et Cocove en sont exclus mais sont intéressés) et ensuite trouver l'emplacement de cette nouvelle station obligatoirement proche d'une rivière. NB la construction de celle-ci ne nous oblige pas à réaliser les travaux dans l'immédiat, d'ailleurs les finances de la CCRA ne le permettraient pas de réaliser tout le programme en une seule tranche. Le conseil émet un avis favorable à la poursuite de la réflexion.

ORIENTATION BUDGÉTAIRE. TRAVAUX D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT RETENUS POUR 2018

M le Maire a passé en revue une série de travaux pouvant être envisagés cette année et a sollicité l'avis au conseil.

En voirie : Il suggère le revêtement du dernier tronçon de la rue Basse ainsi que celui de la rue Marivoort-Cocove pour une estimation à 45000 €. Il est évoqué les bordures et les trottoirs rue Basse, cette réalisation augmenterait considérablement le coût et d'autres routes devraient être délaissées. Une réparation ou remplacement des bordures affaissées ou fortement abimées sont retenus.

La place et la rue de la Hem seront reportées après la réalisation des projets immobiliers en cours.

Rapiéçage de routes : Chemin des aubépines, rue du Membre, rue de la source, Chemin du Champ Maniez, réparation des bordures près des avaloirs d'égout, rue de la place : 15 000 €

Eclairage public : progressivement remplacer nos dernières lampes à mercure : 1500 € sur plusieurs années.

Défense incendie : La Hem lors de son niveau d'étiage ne peut plus être considérée comme un point d'eau suffisant pour la défense incendie rue Basse. Un avis du SDIS sera sollicité ; cela nous garantirait en cas de sinistre. Coût estimé 4000 €.

Eglise : Sera réalisée cette année, la réfection de la sacristie hors travaux subventionnés : coût 15 000 €
Un appel d'offres sera lancé pour la réfection de la nef nord en 2018 puis du chœur en 2019. Nous ont déjà été accordés 40 % de subvention de la facture HT par le Département et 8000 € sur l'enveloppe parlementaire
Aucune réponse de la Région ne nous est parvenue à ce jour puisque le Conseil Régional ne s'est point encore réuni sur ce sujet.

Mairie : Remplacement de la chaudière (9 000 €) pour lequel nous aurons 8000 € du Sympac au titre du TEP CV, subvention très encadrée ne retenant que des travaux éligibles présentés en ce domaine. Subvention à utiliser impérativement en 2018.

Salle des fêtes : achat de 40 chaises pliables 1100 €. Remplacement du chauffe-eau.

Puisard dans une cour d'école : 900 €

Terrain de football. Remplacement du grillage côté RD 2018 et champ Bouchel : 2500 €

Boulodrome réparation du cadre en bois : 500 €

Mairie : traitement du mur de mairie, côté jardin, isolation, peinture, papier peint : 2250 €

Eglise : Remplacer progressivement les radiateurs à gaz.

QUESTIONS DIVERSES

Proposition de subventions aux associations : le conseil a validé les propositions suivantes : chasse : 150 €, Club de l'Amitié : 300 €, Recques Hem la Fête 1100€, RFC : 2100 €, Coopérative scolaire : 800 €, DSAR 150 €, Ecole de musique 1000 €, les Amis Réunis : 500 € et UNC : 150 €.

Taux d'imposition

M le Maire signale que dans chaque mandat où il a participé les taux ont été révisés une fois. Il signale aussi que l'effort budgétaire consenti ou non par la commune influe sur l'octroi de certaines subventions. Le conseil compte tenu de l'excédent dégagé en 2017 n'y est pas favorable.

Rapport de visite de la DDEN sur notre RPI a été examiné. Il a suscité ensuite une discussion sur les changements opérés à la dernière rentrée avec le rassemblement des cycles. Il est pointé que dans un avenir proche cela pourrait générer des soucis dans le transport notamment. M le Maire suggère de rencontrer toutes les parties prenantes et bien entendu en priorité la commune partenaire de Muncq Nieurlet.

Le périmètre de protection autour de la centrale de Gravelines est porté à 20 km, jusque Recques.

Cela devra être intégré dans notre PCS sur le moyen de prévenir nos habitants. Les résidents recevront une plaquette avec la marche à suivre. Ils recevront de même des comprimés d'iode à prendre seulement s'il y a une contamination. Il faudra aussi en pourvoir les boîtes à pharmacies des ERP

Fibre optique : la CCRA nous a informés que l'arrivée de la fibre optique se fera une année plus tôt que prévue et que le coût pour les particuliers tomberait à 38 €.

Remerciements : A Mme Fortin et à Mme Buewaert qui ont conduit d'une manière admirable les opérations de recensement. 639 habitants. Aux Bénévoles du RFC pour la réfection du plancher de la buvette. Matériaux achetés pour le compte de la mairie.

Enquête publique sur le PLUI

Comme placardée en de nombreux points de la commune, et diffusée par flyers et dans la presse, elle se déroulera du 19 mars au 21 avril. Les observations peuvent se faire en toutes les mairies de la CCRA pendant les heures d'ouverture ou par internet. Consultez les dates qui sont en ligne sur le site internet de la commune.

Nettoyage de printemps :

Comme chaque année nous allons renouveler cette opération et donnons rendez-vous à tous les amoureux d'une nature propre le samedi 7 avril 2018 à 15h00 face à la mairie pour une durée de 90 mn. Merci de nous soutenir.



Inscriptions scolaires - Rentrée 2018

Pensez à inscrire dès aujourd'hui votre enfant pour la rentrée scolaire 2018-2019.

Les demandes d'inscription sont recevables en mairie jusqu'au 31 mai 2018. Merci de vous munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et du certificat de radiation en cas de changement d'école.